LABORATOIRE CENTRAL
39 bis, rue de Dantzig - 75015 PARIS
Tél : 01 55 76 24 15
Mél : pp-labcent@interieur.gouv.fr - Site internet : www.lcpp.fr

PREFECTURE DE POLICE

MESURES PHYSIQUES ET SCIENCES DE L'INCENDIE
ESSAIS DE CONFORMITÉ ET EXAMEN DE MATÉRIELS

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU

PRÉVU À L'ARTICLE 5 DE L'ARRÊTÉ DU 21 NOVEMBRE 2002

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCÈS-VERBAL N° 12/14833

et annexes de 6 pages

MATÉRIAU présenté par : DICKSON SAINT CLAIR
415 AVENUE DE SAVOIE
SAINT CLAIR DE LA TOUR
38357 LA TOUR DU PIN

MARQUE COMMERCIALE : **LAC 920**

DESCRIPTION SOMMAIRE : Support textile polyester enduit P.V.C. plastifié sur les deux faces.
Épaisseur voisine de 0,7 millimètre.
Masse au mètre carré : 900 grammes.
Coloris : unis variés
Une face légèrement grenée, une face lisse.

RAPPORT D'ESSAI N° 12/14833 du 28/01/2013

NATURE DES ESSAIS : ESSAIS AU BRÛLEUR ÉLECTRIQUE

CLASSEMENT M2

DURABILITÉ DU CLASSEMENT : Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Fait à Paris, le 28/01/2013

Pour le Directeur,
l'adjoint au chef du pôle mesures physiques et sciences de l'incendie

Laure MIMOUNI

PREFECTURE DE POLICE LCPP LABORATOIRE CENTRAL 5

Le responsable technique

Freddy MSIKA

ECE_RAP0998_R02_PV+RE

Nota. - Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

LABORATOIRE CENTRAL
39 bis, rue de Dantzig - 75015 PARIS
Tél : 01 55 76 24 15
Mél : pp-labcent@interieur.gouv.fr - Site internet : www.lcpp.fr

PREFECTURE DE POLICE

RAPPORT D'ESSAI DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU

PRÉVU À L'ARTICLE 5 DE L'ARRÊTÉ DU 21 NOVEMBRE 2002

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

RAPPORT D'ESSAI N° 12/14833

ANNEXES

Sommaire

1 BUT DES ESSAIS 2

2 PROVENANCE ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉCHANTILLONS 2

3 MODALITÉS DES ESSAIS ET RÉSULTATS 4

4 OBSERVATION CONCERNANT LES ESSAIS 6

NOTA : Ce rapport d'essai atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

1 BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte le procès-verbal de même numéro ont pour but de déterminer le classement de réaction au feu des matériaux d'aménagement, conformément à l'article 3 et annexe 2 de l'arrêté du ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales du 21 novembre 2002 (J.O. du 31 décembre 2002) modifié.

2 PROVENANCE ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉCHANTILLONS

2.1 Demandeur

DICKSON SAINT CLAIR
415 AVENUE DE SAVOIE
SAINT CLAIR DE LA TOUR
38357 LA TOUR DU PIN

2.2 Producteur

DICKSON SAINT CLAIR
415 AVENUE DE SAVOIE
SAINT CLAIR DE LA TOUR
38357 LA TOUR DU PIN

2.3 Distributeur

Non communiqué

2.4 Marque commerciale

LAC 920

2.5 Caractéristiques attestées par le demandeur

Support textile polyester avec enduction biface P.V.C. plastifié.
Trame : 11,5 - Chaine : 11,5.
Type d'armure : panama 2/2.
Masse au mètre carré :du support : 270 grammes.
Masse au mètre carré du produit fini : 900 grammes.
Coloris présentés : divers

2.6 Caractéristiques constatées par le laboratoire

Toile enduite d'épaisseur voisine de 0,7 millimètre.
Masse au mètre carré : 880 grammes environ.

Une face endroit d'aspect lisse, une face envers avec léger aspect grené.

Coloris testés : blanc, gris clair, marron clair.

Échantillons découpés par le laboratoire.

Essais effectués le 24 décembre 2012 et 24 janvier 2013.

3 MODALITÉS DES ESSAIS ET RÉSULTATS

MODALITÉS DES ESSAIS

ESSAI PRINCIPAL :

- **Essai au brûleur électrique (norme NF P 92-503 - décembre 1995)**

CONDITIONNEMENT DES ÉPROUVETTES

Les éprouvettes sont conditionnées, avant essai, dans une enceinte à 23°C ± 2°C et 50% ± 5% d'humidité relative pendant 7 jours ou jusqu'à obtention d'une masse constante. La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 heures d'intervalles ne diffèrent pas de plus de 0,1% ou de 0,1 g.

RÉSULTATS DES ESSAIS

BRÛLEUR ÉLECTRIQUE

Caractéristiques des éprouvettes :

Échantillon N°02/EC8334 : masse : 98,5 g, dimensions : 600 mm × 180 mm, épaisseur : 0,7 mm, coloris : blanc, face : endroit (lisse), sens : chaine

Échantillon N°02/EC8401 : masse : 95,7 g, dimensions : 600 mm × 180 mm, épaisseur : 0,7 mm, coloris : gris, face : endroit (lisse), sens : trame

Échantillon N°02/EC8088: masse : 94,6 g, dimensions : 600 mm × 180 mm, épaisseur : 0,7 mm, coloris : marron clair, face : envers (aspect grené léger), sens : chaine

Échantillon N°02/EC8335 : masse : 98,2 g, dimensions : 600 mm × 180 mm, épaisseur : 0,7 mm, coloris : blanc, face : envers (aspect grené léger), sens : trame

Référence des échantillons		02/EC8334	02/EC8401	02/EC8088	02/EC8335
Exposition au brûleur électrique avant 20 secondes	Inflammations à (secondes)	Néant	Néant	Néant	Néant
	Extinctions à (secondes)	Néant	Néant	Néant	Néant
Longueurs des flammes en mm		Néant	Néant	Néant	Néant
Chutes de gouttes et/ou débris enflammés		Néant	Néant	Néant	Néant
Chutes de gouttes non enflammées		Néant	Néant	Néant	Néant
Zone en ignition		Néant	Néant	Néant	Néant
Émissions de fumées		Néant	Néant	Néant	Néant
Émissions de particules		Néant	Néant	Néant	Néant
Ajout de la flamme pilote après 20 secondes	Inflammations à (secondes)	50,0	50,0	25,0	50,0
	Extinctions à (secondes)	251,0	88,0	154,7	61,0
Longueurs des flammes en mm		390	235	210	175
Chutes de gouttes et/ou débris enflammés		Non	Non	Non	Non
Chutes de gouttes non enflammées		Non	Non	Non	Non
Zones en ignition		Non	Non	Non	Non
Émissions de fumées		Noires	Noires	Noires	Noires
Émissions de particules		Oui	Oui	Oui	Oui
Largeur maximale de la zone détruite entre 450 et 600 mm		-	-	-	-
Longueur de la zone totalement détruite ou carbonisée en mm		380	225	200	165

Valeur moyenne des largeurs maximales détruites entre 450 à 600 mm (en mm)	-
Valeur moyenne des longueurs totalement détruites ou carbonisées (en mm)	243

4 OBSERVATION CONCERNANT LES ESSAIS

Sous l'action du brûleur électrique et de la flamme pilote, le matériau carbonise et s'enflamme. La durée des inflammations est supérieure à 5 secondes. La longueur moyenne détruite sur les éprouvettes est inférieure à 350 millimètres.
Au cours de essais, il n'a pas été observé la chute de gouttes ou débris enflammés ou non.

Fait à Paris, le 28/01/2013

Pour le Directeur,
l'adjoint au chef du pôle mesures physiques et sciences de l'incendie

Laure MIMOUNI

PREFECTURE DE POLICE LCPP 5 LABORATOIRE CENTRAL

Le responsable technique

Freddy MSIKA